



COMMUNE D'ANTIBES  
Le commissaire-ordonnateur

*Christophe C. GAZDAR*

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES RELATIFS AUX INONDATIONS

DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE

CARTE DE ZONAGE RÉGLEMENTAIRE  
PLAN D : LAVAL AMONT 1/2 000

PRESCRIPTION DU PPR : arrêté du 5 décembre 2017, prorogé le 23 septembre 2020  
ENQUÊTE DU : 11 janvier 2021 AU : 12 février 2021  
APPROBATION DU PPR :

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER



**Légende**

Zonage réglementaire

- R0 : Emprise la plus grande entre une enveloppe de 8m de part et d'autre de l'axe du vallon ou une enveloppe de 3m de part et d'autre des berges
- R1
- R2
- R3
- B1
- B2
- 11.86 Cote de référence (mNGF)
- Cadastre DGFiP 2019
- Bâtiments - 2019

		ENJEUX	
		ZPPU	Zones urbanisées
		AZU	CU
ALEAS	Aléa fort	R1	R3
	Aléa faible à modéré	R2	B1 B2

0 100 200 m

Fond de Plan : Cadastre DGFiP 2019